

Loisirs Enchères lève 4 M€

Chammas & Marcheteau conseille les investisseurs

Chammas & Marcheteau est intervenu en qualité de conseil juridique de **Bpifrance** via le Fonds Ambition Numérique, **Galia Gestion**, **Grand Sud-Ouest Innovation** et **Crédit Agricole Aquitaine Expansion** dans le cadre du tour de table Série A de **Loisirs Enchères**, d'un montant total de 4 millions d'euros.

Fondée en 2014, la start-up propose aux internautes d'enchérir sur sa plateforme de réservation de loisirs et de vacances (hébergement, voyages, gastronomie, sport, bien-être, etc.). Le concept permet aux inscrits de faire une bonne affaire et aux hôteliers et aux acteurs touristiques de remplir leurs établissements.

La plateforme revendique aujourd'hui 650 000 membres et 1 200 partenaires commerciaux.

Grâce à cette levée de fonds, Loisirs Enchères entend doubler son nombre de collaborateurs et atteindre les 100 millions d'euros de chiffre d'affaires d'ici 5 ans.

Conseil des investisseurs : Chammas & Marcheteau (**corporate et contrats** : Denis Marcheteau, avocat associé, Antonin Cubertafond, counsel, Jérôme Chapron et Paul Mergier, avocats ; **aspects IP/IT** : Aude Spinasse, avocate associée et Mina Baran, avocate).

Conseil de Loisirs Enchères : Volt Associés.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 30 spécialistes du droit des affaires, dont 7 associés, Chammas & Marcheteau fournit à ses clients des expertises en Fusions-Acquisitions, Private Equity, Fonds et Services Financiers, Fiscalité ainsi qu'en Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information.